

## L'exposition des travailleurs aux champs électromagnétiques

Depuis le 1er janvier 2017, l'employeur est tenu d'évaluer le risque d'exposition de ses salariés aux champs électromagnétiques, quelle que soit la structure de la société.

[En savoir plus](#)

### Webinaire

Rayonnements électromagnétiques, quelles obligations réglementaires pour votre DUERP ?

Suite au succès de notre précédent webinaire, nous avons le plaisir de vous convier à une nouvelle session afin d'aborder le risque d'exposition en entreprise et sa prise en compte dans votre Document Unique.

Mardi 28 mai | 11h00

[Je m'inscris](#)**INTERVENANTS**

**Lamine OURAK**  
Directeur Général  
EXEM

**Anthony CORITON**  
Business Developer  
EXEM

## La mesure des sources dans le tertiaire

Lors de nos deux premières newsletters, nous avons abordé le [recensement des sources](#) et les [notions de VLE et VA](#). Parlons maintenant de la réalisation des mesures des sources dans le tertiaire...



### Le recensement des sources

Identifié lors du recensement, le secteur tertiaire présente diverses sources d'exposition aux champs électromagnétiques liées :

- au **transport d'informations** ;
- aux **systèmes de communication** ;
- à la **communication d'objets** entre eux, etc.

Cela inclut, entre autres, des équipements tels que les réseaux Wi-Fi, les réseaux DECT, les badgeuses et les objets connectés.

### Les mesures spécifiques

L'ANFR a établi un **protocole de mesure** (ANFR/DR 15-4) sous accréditation COFRAC pour les équipements fonctionnant dans des gammes de fréquences élevées. Deux types d'études sont recommandés :

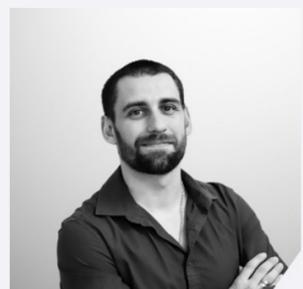
- le **CAS A**, mesurant le niveau global d'exposition ;
- le **CAS B**, fournissant des détails par types de services et par fréquences, particulièrement utile en présence d'antennes Wifi ou de téléphonie Indoor.

### La couverture mobile indoor

En plus des sources émettrices, il est crucial de considérer l'exposition aux terminaux comme les téléphones portables. En cas de mauvaise couverture réseau, **les téléphones peuvent émettre des niveaux d'ondes plus élevés** pour se connecter.

Une [étude de qualité de couverture réseau](#) peut être réalisée pour optimiser le choix d'opérateur, dimensionner les systèmes de téléphonie Indoor, etc.

**Anthony CORITON**, spécialiste de l'exposition aux champs électromagnétiques, vous accompagne tout au long de votre mise en conformité avec le décret 2016-1074.

[Contact](#)[Téléchargez notre livre blanc](#)

### Le saviez-vous ?

En 2011, le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) de l'OMS a classé les **champs électromagnétiques de radiofréquences** comme **potentiellement cancérogènes** (Groupe 2B), liés à un risque accru de gliome, un cancer du cerveau, associé à **l'utilisation des téléphones sans fil**.



### L'info en +

Depuis 2019, l'Anses mène une [étude pour évaluer l'exposition aux radiofréquences des équipements radioélectriques près du corps](#). Le consortium Institut Mines-Télécom, CEA et EXEM a été choisi pour mener cette recherche.

## Notre web série continue !

Dans ce nouvel épisode, **explorez les multiples sources de rayonnements et leurs impacts possibles sur la santé** des travailleurs !



Des équipements industriels aux communications sans fil, nous passons en revue tout ce que vous devez savoir sur les champs électromagnétiques au travail !

Chaque mois, retrouvez une nouvelle vidéo sur notre [chaîne YouTube](#) pour mieux comprendre la gestion de l'exposition aux ondes.